



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Objet** : Note d'information des concours et examens professionnels

> **Contact** : BUCHET Madeleine

> **Référence** : Novembre 2017

> **Date** : 14 novembre 2017

NOTE D'INFORMATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Avis d'ouverture des concours et examens professionnels

Les Centres de gestion organisent au 1^{er} semestre 2018 les concours et examens de la filière culturelle, catégorie B :

- **concours d'assistant d'enseignement artistique**
- **concours d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe**
- **examen d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (avancement de grade)**
- **examen d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe (avancement de grade)**

Les avis nationaux d'ouverture indiquant les périodes et les conditions d'inscription ainsi que, le cas échéant, la répartition des spécialités et disciplines, sont consultables dans la rubrique « calendriers des concours et examens professionnels sur le site cdg38.fr

Les inscriptions se font du 31/10/17 au 29/11/17 auprès du centre de gestion organisateur. Les dossiers seront à déposer au plus tard le 7/12/17.

Le CDG38 ne délivre pas de dossiers d'inscription pour ces concours et examens, il appartient aux candidats de se rapprocher des centres de gestion organisateurs afin de procéder aux demandes d'inscription.

CDG organisateurs :

- concours d'assistant d'enseignement artistique (voir répartition des spécialités et disciplines)
- concours d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (voir répartition des spécialités et disciplines)
- examen d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe par avancement de grade - CDG13 (dans le cadre d'une organisation nationale)
- examen d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe par avancement de grade - CDG63 (dans le cadre d'une organisation nationale)

Informations

Le recensement des besoins en concours et examens professionnels :

Les centres de gestion ont d'ores et déjà élaboré les calendriers des concours et examens professionnels pour 2018/2019. Afin de répondre plus précisément à vos besoins en matière de recrutement, le recensement de vos besoins est ouvert pour couvrir la période de programmation du 2^e semestre 2018 et du 1^{er} semestre 2019.

La procédure de recensement nécessite des données brutes directement disponibles grâce à vos logiciels de gestion du personnel.

Pour vous aider dans votre démarche, vous trouverez une note explicative ainsi que les champs à renseigner sur notre site internet www.cdg38.fr (accès collectivités/concours).

Par la suite, ces informations nous permettront de déterminer le nombre de postes à ouvrir aux concours et pour cela, nous vous demandons de renseigner les éléments **au plus tard le 27 novembre 2017.**